

PROCÈS-VERBAL N° 105
Assemblée générale - partie II
08 septembre 2026 (En présentiel)
Port du *Robert*
07h30 – 12h00 (heure locale) | Int. : PT, FR et ESP

Les membres de l'Assemblée générale (AG) du Conseil consultatif pour les régions ultrapériphériques (CCRUP) et les observateurs se sont réunis à sept heures trente minutes, le huit septembre deux mille vingt-six, à l'entrée de l'Hôtel Simon, en Martinique, afin d'effectuer la visite des infrastructures de pêche locale du port du *Robert*, ainsi que d'observer la collecte d'algues invasives en haute mer.

Les participants se sont rendus en autocar au port et, à leur arrivée, ont été accueillis par M. Jean Michel Cotreuil (*Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Martinique*), qui a présenté une explication détaillée de la collecte des sargasses. Il a d'abord expliqué que ce système de retenue était utilisé pour lutter contre ce type d'algues invasives, puis a exposé les procédures de transport et de stockage, en soulignant les conditions de travail des pêcheurs à proximité du barrage de sécurité.

Une démonstration du processus de collecte des sargasses a ensuite eu lieu en haute mer, à proximité du barrage de sécurité destiné à retenir les algues invasives, au cours de laquelle les pêcheurs ont utilisé des filets de pêche pour ramasser les sargasses, en remplissant des sacs en filet qui, une fois pleins, étaient amarrés au bateau puis vidés dans un bateau collecteur chargé du traitement des déchets.

Après avoir observé l'ensemble de la procédure, les participants sont retournés à l'Hôtel Simon, clôturant ainsi officiellement la visite technique.

Résumé : Les membres de l'Assemblée générale du CCRUP et les observateurs se sont rendus au port du *Robert*, où ils ont eu l'occasion de découvrir le processus de collecte des sargasses et le système de retenue utilisé contre les algues invasives. Une démonstration a ensuite eu lieu en haute mer, au cours de laquelle les pêcheurs ont ramassé les sargasses à proximité du barrage de sécurité, à l'aide de filets, en remplissant des sacs qui, une fois pleins, étaient amarrés au bateau puis vidés dans un bateau collecteur.

Conclusions / Recommandations

Les points de l'ordre du jour ont été traités. ND.

Participants :

Asociación Tinerfeña de Amigos de la Naturaleza	Mercedes Garcia
Associação de Pescadores e Armadores da Ilha das Flores	Hélder Silva
Associação de Produtores de Atum e Similares dos Açores	Pedro Capela
Associação de Produtores de Espécies Demersais dos Açores	Jorge Gonçalves
Associação dos Comerciantes do Pescado dos Açores	Pedro Melo
Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture	Bruno Langlade
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Guyane	Léonard Ragnauth
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de La Réunion	Gérard ZITTE
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Martinique	Jean-Michel Cotrebil
Coopescamadeira	Lisandra Sousa
European Transport Workers Federation	Bruno Dachicourt
Europêche	Anne-France Mattlet
Federação das Pescas dos Açores	Ruben Farias
Federación Nacional de Cofradías de Pescadores	José Basílio Otero Rodriguez
Federación Regional de Cofradías de Pescadores de Canarias	David Pavón
ISLATUNA	José Garcia

Mútua dos Pescadores	João Delgado
Sciaena	Nicolas Blanc
Trans Océans Tortues Marines	Michel Nalovic
Dirección de la Mer	Nicolas Singellos
Direction Économique de Pêche et Aquaculture - DGAMPA	Frédéric Blanc
European Fisheries Control Agency	Susan Steele
European Fisheries Control Agency	Pedro Galache
Federación Regional de Cofradías de Pescadores de Canarias	Hipólito Pérez
International Council for the Exploration of the Sea	Rui Catarino
Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación	Noelia Álvarez
Dirección de la Mer	Barbara Charvot